



## **BATIK**

**Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication**  
**Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS**  
**l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal**

**n° 39 octobre 2002**

---

### **Sommaire**

---

**\*Editorial\***

Création de télévisions privées : relancer le processus dans la transparence

**\*Actualités\***

Naissance de la société CFAO Technologies

La Poste met en ligne une nouvelle version de son site Web

Les équipements radio du Joola n'étaient pas conformes aux normes internationales

Les petits déjeuners mensuels de People Input

Atelier national de lancement du projet sur la télédétection de la chaire UNESCO de l'UCAD

Forum du secteur privé sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Le site [www.taftaf.com](http://www.taftaf.com), lauréat du Prix RFI Net Afrique 2002

**\*Politique\***

Absence des représentants de l'Etat au séminaire sur la libéralisation de l'audiovisuel

Chamboulements à la tête de la RTS

**\*Infrastructures et services\***

La Sonatel baisse le prix des SMS pour les clients de Diamono Jeunes

Lancement de Jobtel, serveur vocal dédié à l'emploi

Les cartes Nopalé présentent certains dysfonctionnements

**\*Projets\***

La Poste prévoit de lancer le courrier hybride et de créer des cyber-postes

Les opérateurs privés du secteur des télécommunications tentent de s'organiser

La SENELEC étudie la possibilité de mettre en service des cartes de pré paiement

Une jeune étudiante sénégalaise primée par l'UIT et Alcatel pour son projet Internet

**\*Rendez-vous\***

Atelier sur la participation de la société civile africaine au SMSI

5<sup>ème</sup> édition du Salon Icom 2002

3<sup>ème</sup> Forum des régulateurs africains de télécommunications

---

## Editorial

---

### Création de télévisions privées : relancer le processus dans la transparence

Peu de temps après l'arrivée au pouvoir de Me Abdoulaye Wade, il avait été annoncé que désormais tous les promoteurs de télévision qui présenteraient un dossier fiable pourraient obtenir une fréquence. Cette position tranchait radicalement d'avec celle de l'ancien régime qui, pour entraver la libéralisation du paysage audiovisuel sénégalais, avait toujours voulu obliger l'ensemble des promoteurs à se regrouper dans un consortium de manière à n'autoriser qu'une seule et unique chaîne de télévision privée. En janvier 2001, le ministère de la Culture et de la Communication lança même un avis d'appel à candidatures pour l'obtention d'autorisations d'exploitation de chaînes de télévision privées mais la date de dépôt fut reporté et depuis le projet semble bel et bien enterré. Toujours est-il que les professionnels des médias, réunis par le Conseil pour le respect de l'éthique et de la déontologie (CRED) et la Fondation Friedrich Ebert lors d'un séminaire sur la libéralisation de l'audiovisuel organisé en octobre 2002 ont clairement marqué leur volonté de voir la fin du monopole de la RTS. Ils ont d'ailleurs été appuyés dans cette revendication par Aminata Cissé-Niang, Présidente du Haut Conseil de l'Audiovisuel (HCA), qui a déclaré à cette occasion que «la libéralisation de l'audiovisuel est fondamentale pour la démocratie». Cette situation est en effet des plus anachroniques alors que la presse écrite bénéficie depuis longtemps d'une liberté sans entrave et que la radio a connu un développement extraordinaire depuis l'autorisation des radios privées en 1994. Il faut donc souhaiter que le processus visant à la création de chaînes de télévision privées au Sénégal soit relancé dans les meilleurs délais et que la sélection des projets s'opère sur la base d'un cahier des charges connu de tous et dans la transparence la plus totale. Il faudrait en effet éviter, comme cela est de plus en plus le cas, que les Sénégalais apprennent demain la création prochaine d'une chaîne de télévision privée suite à une audience accordée par une haute personnalité de l'Etat à un promoteur inconnu de tous et pratiquement descendu du ciel...

**Amadou Top  
Président d'OSIRIS**

---

## Actualités

---

### \* Naissance de la société CFAO Technologies

A l'occasion d'une conférence de presse, la naissance de CFAO Technologies, filiale du groupe CFAO dédiée aux technologies de l'information et de la communication, a été annoncé au grand public. Employant près d'une centaine de personnes, elle résulte de la fusion de Lift Tel, qui évoluait déjà au sein du groupe CFAO et de Point Micro, entreprise de services en informatique, CFAO Technologies et se fixe pour objectif de multiplier par trois son chiffre d'affaires, actuellement estimé à 5 milliards de Fcfa, d'ici trois ans. Déjà implantée au Sénégal, au Cameroun, au Gabon et en Côte d'Ivoire, CFAO Technologies compte s'étendre à l'ensemble des autres pays dans lesquels le groupe CFAO intervient.

Groupe CFAO : <http://www.cfaogroup.com/>

### \* La Poste met en ligne une nouvelle version de son site Web

A l'occasion de la journée mondiale de la Poste, la poste sénégalaise a lancé la troisième version de son portail sur Internet, entièrement réalisée à l'aide de logiciels libres et ouverts. Cette opération répond, d'une part, au souci d'augmenter la visibilité des divers produits postaux (prêt à poster, philatélie, transfert de mandats, etc.) et, d'autre part, à améliorer l'image de marque de La Poste. Outre un design beaucoup plus attractif que précédemment, ce site se distingue surtout par les nouveaux services proposés aux internautes. Une carte dynamique permet notamment de visionner les différents bureaux de poste du pays et d'obtenir leurs coordonnées. Près de 1000 personnes se connectent quotidiennement sur le site de La Poste, principalement des Sénégalais installés aux Etats-Unis, en Europe ou au Japon.

La Poste : <http://www.laposte.sn/>

### \* Les équipements radio du «Joola» n'étaient pas conformes aux normes internationales

Suite aux investigations menées par la commission d'enquête dirigée par Seydou Madani Sy, il est apparu que «Le Joola» n'était plus en liaison radio depuis longtemps avec «Dakar-radio», le service de la Sonatel chargé de recevoir les messages radio des navires en mer, car, ses équipements n'étaient plus compatibles avec ceux de Dakar-radio». De plus, en matière de liaison radio «Le Joola» ne respectait pas les conventions internationales et de surcroît il ne disposait pas de certificat de sécurité radio. Enfin, les auditions effectuées par la commission d'enquête ont révélé que les fréquences radio utilisées entre «Le Joola» et le réseau OBS, en service dans l'armée sénégalaise, ne concordait pas toujours.

Page Web dédiée au naufrage du Joola : <http://www.gouv.sn/joola/index.html>

### \* Les petits déjeuners mensuels de People Input

Dans le cadre de son programme de sensibilisation aux technologies de l'information et de la communication, la société People Input a décidé d'organiser des petits déjeuners mensuels sur des thèmes liés à la découverte des technologies Web. Ainsi, le 22 Octobre 2002, le premier d'entre eux a porté sur «Le Web Marketing, règles et enjeux pour les entreprises africaines». People Input, installée depuis peu au Sénégal, est le partenaire exclusif du groupe SQLI en Afrique. Le groupe SQLI est une société de services dans le domaine du conseil et de

l'intégration des nouvelles technologies qui possède 11 implantations régionales en France (Paris, Lyon, Toulouse, Montpellier, Aix-en-Provence, Lille, Bordeaux, Dijon, Belfort, Sophia Antipolis et Strasbourg) et est également présent en Suisse (Lausanne et Genève), en Espagne (Madrid) ainsi qu'aux Etats-Unis (Boston).

People Input : <http://www.peopleinput.com/>

SQLI : <http://www.sqli.com/>

\* Atelier national de lancement du projet sur la télédétection de la chaire UNESCO de l'UCAD

La Chaire UNESCO de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a organisé les 29 et 30 octobre 2002 un atelier national de lancement du projet «*Application de la télédétection à la gestion intégrée des écosystèmes et des ressources en eau en Afrique*». L'atelier a regroupé 105 participants représentant l'ensemble des partenaires nationaux (universités, centres de recherche en télédétection, gestion de l'eau et de l'écosystème, ministères de l'environnement, des finances, du tourisme, et des travaux publics, le secteur privé et les Organisations Non Gouvernementales) qui vont travailler à l'identification des priorités nationales en matière de télédétection des écosystèmes et des ressources en eau. La Chaire UNESCO de l'UCAD coordonne, depuis sa création en 1997 par un accord signé entre le Directeur Général de l'UNESCO et le Recteur de l'UCAD, des activités de recherche et de formation en matière de gestion des écosystèmes côtiers.

UCAD : <http://www.ucad.sn/>

\* Forum du secteur privé sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Le Forum du secteur privé sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, organisé à l'initiative du Réseau des Entrepreneurs de l'Afrique de l'Ouest (REAO), de l'African Business Round Table (ABR), de la Commission économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Banque Mondiale, de l'USAID et de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) s'est tenu les 23 et 24 octobre 2002 à Accra (Ghana). En ce qui concerne le secteur des technologies de l'information et de la communication, les conclusions suivantes ont été arrêtées :

- organiser dans les plus brefs délais une réunion au sommet des plus haut décideurs d'Etat de l'Afrique de l'Ouest portant sur les technologies de l'information et de la communication, en vue de définir une vision régionale et des visions nationales claires et concrètes visant le développement des TIC, en y associant pleinement le secteur privé. Cette vision devra ensuite être transformée en plan d'actions opérationnel. La CEDEAO et l'UEMOA devront travailler à coordonner étroitement leurs actions à cet égard ;
- harmoniser le cadre juridique du secteur des TIC en Afrique de l'Ouest, à travers un code de conduite commun ayant force réglementaire, et instituer dans tous les pays des autorités indépendantes de régulation ;
- supprimer la taxation sur les équipements relatifs aux TIC qui persiste dans certains pays de la CDEAO ;
- créer une association régionale des professionnels des TIC ;
- mettre en place des projets pilotes d'incubateurs dans la sous-région et des fonds de capital risque dédiés au secteur des TIC ;

- créer un centre régional d'excellence pour la formation aux métiers des TIC, dans le cadre d'un partenariat impliquant les institutions sous-régionales, les Etats et le secteur privé ;
- encourager aussi les entreprises spécialisées, par des incitations fiscales notamment, à développer des offres de formation gratuites en direction des jeunes.

REAO : <http://www.waenonline.com/>

ABR : <http://www.abrnet.org/>

\* Le site [www.taftaf.com](http://www.taftaf.com), lauréat du Prix RFI Net Afrique 2002

A l'occasion de la deuxième édition du Prix RFI Net Afrique, le jury présidé par Philippe Quéau, Directeur de la division de la Société de l'Information à l'Unesco et composé de Raphaël N'Tambue, Directeur de recherche au CNRS, Olivier Da Lage, Rédacteur en chef de la rédaction Internet de RFI, Christophe Champin, Rédacteur en chef adjoint au service Afrique de RFI et Andrée Navarro, Chef de service aux Relations Auditeurs de RFI, a attribué le prix au site sénégalais [www.taftaf.com](http://www.taftaf.com). Ce site, qui propose en ligne la vente de produits ethniques artisanaux africains, s'inscrit dans le cadre du commerce équitable et possède un certificat délivré par l'International Federation for Alternative Trade (IFAT). Le site bénéficiera d'une campagne de promotion sur les antennes de RFI et sur son site Web ainsi que d'un prix de 1500 euros. En 2001, le Prix RFI Net d'Afrique avait récompensé Oumou Sy, un des membres fondateurs du Métissacana, premier cybercafé d'Afrique de l'Ouest ouvert en 1996.

Taftaf.com : <http://www.taftaf.com/>

RFI : <http://www.rfi.fr/>

---

## Politique

---

\* Absence des représentants de l'Etat au séminaire sur la libéralisation de l'audiovisuel

Le Conseil pour le respect de l'éthique et de la déontologie (CRED) et la Fondation Friedrich Ebert ont organisé un séminaire sur la libéralisation de l'audiovisuel du 25 au 27 octobre 2002. A cette occasion, les professionnels de l'audiovisuel ont clairement marqué leur volonté de voir la fin du monopole de la RTS et ils ont été appuyés dans cette revendication par Aminata Cissé-Niang, Présidente du Haut Conseil de l'Audiovisuel (HCA), qui a déclaré cette occasion que la libéralisation de l'audiovisuel est fondamentale pour la démocratie. Les participants ont proposé l'adoption d'une nouvelle loi sur la communication audiovisuelle et la presse qui tienne compte de l'environnement mondial et des évolutions liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et demandé le renforcement des prérogatives et la réorganisation du Haut Conseil de l'Audiovisuel (HCA) et de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

\* Chamboulements à la tête de la RTS

Abdou Khoudoss Niang, le nouveau directeur général de la RTS a procédé à d'importants changements à la tête de la structure qu'il dirige. Pour ne parler que des services les plus en vue, notons simplement que Seynabou Kor a été nommée Directrice de la radio et Daouda Ndiaye, Directeur de la télévision. De plus Chérif Thiam, anciennement Directeur de Radio Sénégal International (RSI) a été nommé à la tête de la direction commerciale de la RTS.

RTS : <http://www.rts.sn/>

---

## Infrastructures et services

---

\* La Sonatel baisse le prix des SMS pour les clients de Diamono Jeunes

Suite à la campagne de protestation contre la suppression de la gratuité des messages SMS et à la concertation organisée par l'Agence de Régulation des Télécommunications entre les opérateurs de télécommunications et les associations de consommateurs, Sonatel Mobiles a accepté de baisser le prix de l'envoi des messages Mobitex pour les clients Diamono J à partir du premier novembre 2002. Désormais les tarifs sont les suivants : 48 FCFA en heure pleine et 30 FCFA en heure creuse contre 65 FCFA auparavant. De plus, les clients possédant un abonnement Téranga verront apparaître les messages envoyés sur leur facture.

Sonatel : <http://www.sonate.sn/>

\* Lancement de Jobtel, serveur vocal dédié à l'emploi

Jobtel, le premier serveur vocal sur l'emploi a été officiellement lancé le 17 octobre 2002. Il s'agit d'une bourse de compétences permettant, d'une part, de recueillir les demandes d'emploi et, d'autre part, d'aider les entreprises à trouver les profils dont elles ont besoin. permettra, grâce à la base de données constituée, d'analyser plus finement la nature du chômage au Sénégal et de proposer des solutions adéquates au marché de l'emploi. Pour l'utiliser, il suffit de composer le 628.19.15 et le chercheur d'emploi sera répertorié dans la base de données, en attendant une opportunité qui lui sera communiquée ultérieurement.

\* Les cartes Nopalé présentent certains dysfonctionnements

Les cartes prépayées «Nopalé», lancées en octobre 2000 par la société West Télécom pour être utilisées avec le téléphone fixe et dans les publiphones, provoquent quelques désagréments à leurs utilisateurs. Parmi les problèmes notés, on signale le fait que certaines cartes sont mises en vente sans avoir été activées au préalable. De plus, les cartes fonctionnant sur la base d'unités indivisibles et non en termes de durée réelle de communication, quelque soit la durée de l'appel, toute unité entamée est intégralement payée par le client. Rappelons que le monopole des télécommunications fixes reste celui de la Sonatel qui s'occupe de la gestion des cartes Nopalé. De son côté la société West Télécom achète les unités téléphoniques en volume au prix de 50 FCFA hors taxe et les revend à 90 FCFA l'unité sous forme de cartes dont la valeur varie entre 1000, 2500, 5000 et 10000 FCFA.

---

## Projets

---

\* La Poste prévoit de lancer le courrier hybride et de créer des cyber-postes

A l'occasion de la journée mondiale de la Poste, Alex Corenthin, responsable des systèmes d'information de La Poste, a annoncé que l'entreprise développerait de nouveaux services via Internet, tel le courrier hybride. Ce produit consistera à doter chaque possesseur d'une boîte postale d'une adresse électronique afin de pouvoir lui remettre la version imprimée des courriers électroniques qu'il recevra. De plus, des cyber-postes, tel celui qui existe déjà à la Poste centrale, devraient faire leur apparition dans tous les bureaux de poste du pays car selon A. Corenthin «L'accès à Internet doit faire partie de notre mission de service public».

La Poste : <http://www.laposte.sn/>

\* Les opérateurs privés du secteur des télécommunications tentent de s'organiser

La société Net Communications Services, spécialisée dans la commercialisation de kits Net2phone et la terminaison d'appels, a convié les opérateurs faisant de la terminaison d'appels à une réunion en vue de créer un collectif. Jusqu'à ce jour, il n'existe aucune organisation professionnelle regroupant les acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication au Sénégal.

\* La SENELEC étudie la possibilité de mettre en service des cartes de pré paiement

Désireuse d'améliorer à la fois sa trésorerie et son image de marque, la SENELEC étudie la possibilité d'introduire des cartes pré-payées pour l'électricité. Avec ce système, le client achèterait des cartes correspondant à la fourniture d'une certaine quantité d'électricité et pourrait ainsi gérer sa consommation comme on le fait avec une carte de téléphone pré-payée. Le gros avantage pour la SENELEC serait d'une part de bénéficier d'une avance sur consommation et d'autre part de ne pas avoir à gérer les problèmes de factures erronées, de recouvrement des arriérés de paiement ainsi que ceux liés à la coupure et au rétablissement de l'électricité suite aux défauts de paiement. Un tel système est déjà utilisé en Afrique du Sud par la société ESKOM depuis les années 90 mais également dans des pays européens comme la Grande-Bretagne.

SENELEC : <http://www.senelec.sn/>

ESKOM : <http://www.eskom.co.za/>

\* Une jeune étudiante sénégalaise primée par l'UIT et Alcatel pour son projet Internet

A l'issue du concours organisé par l'Union Internationale de Télécommunication (UIT) et Alcatel dans le cadre de leurs activités pour la réduction de la facture numérique, la jeune sénégalaise Mame Penda Guèye s'est classée parmi les quatre premiers. Intitulé «*Projet Internet pour Keur Matar*», le projet qu'elle avait présenté visait à promouvoir le développement de l'agriculture dans des communautés rurales proches de Dakar en mettant en place un réseau entre toutes les parties prenantes afin d'échanger des informations relatives au commerce et à l'enseignement. Mame Penda Guèye recevra une bourse de 5000 € pour poursuivre ses études et aura la possibilité d'effectuer un stage chez Alcatel dans la perspective de travailler à la mise en œuvre de son propre projet à la réalisation duquel de jeunes volontaires du village de Keur Matar devraient participer.

UIT : <http://www.itu.org/>

Alcatel : <http://www.alcatel.com/>

---

## Rendez-vous

---

\* Atelier sur la participation de la société civile africaine au SMSI

Un atelier sur la participation de la société civile africaine au Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI), organisé notamment par la Commission économiques des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Alliance for Progressive Communication (APC) se tiendra du 03 au 08 novembre à Addis-Abeba (Ethiopie).

CEA : <http://www.uneca.org/>

PNUD : <http://www.undp.org/>

APC : <http://www.apc.org/>

\* 5<sup>ème</sup> édition du salon Icom 2002

Le 5<sup>ème</sup> édition du salon Icom 2002, organisé la Jeune Chambre Economique du Bénin en partenariat avec l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), se déroulera du 5 au 09 novembre 2002 à Cotonou (Bénin).

\* 3<sup>ème</sup> Forum des régulateurs africains de télécommunications

Le 3<sup>ème</sup> Forum des régulateurs africains de télécommunications aura lieu du 19 au 21 novembre 2002 à Ouagadougou (Burkina-Faso).

---

Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>

Copyright © Osiris, octobre 2002

---